

## PRÉFECTURE MARITIME DE LA MÉDITERRANÉE

### COMMUNIQUÉ DE PRESSE

À Toulon, le 1er mars 2017

## Traitement de munitions historiques, plage de Vassal, Commune de Sète

8 munitions historiques, datant de la seconde guerre mondiale, ont été découvertes sur la plage de Vassal, située sur la commune de Sète et en limite de la commune de Marseillan. Une équipe du Groupement des plongeurs Démineurs (GPD) Méditerranée de la Marine Nationale interviendra le jeudi 2 mars 2017 afin de procéder aux opérations de sécurisation.

La relocalisation et l'investigation par les plongeurs démineurs des 8 obus de 88 et 55 mm immergés par 30 cm, ont permis de confirmer leurs caractères instables et dangereux. Ces munitions seront donc traitées *in situ*, car non déplaçables pour des raisons de sécurité. Cette opération dite de contreminage se déroulera sous la responsabilité du préfet maritime, responsable de la sauvegarde de la vie humaine en mer.

Afin d'assurer la sécurité des personnes dans les espaces terrestres, maritimes et aériens, un périmètre de 600 mètres à cheval sur les communes de Sète et de Marseillan a été défini autour du point de contreminage par le préfet de l'Hérault et le préfet maritime. A l'intérieur de cette zone qui sera réglementée par des arrêtés du préfet de l'Hérault, du préfet maritime, et des maires concernés, toute présence humaine sera interdite de 08h00 à 16h00. Cela aura notamment pour conséquence l'évacuation des quelques habitations concernées, la fermeture temporaire de la route départementale, de la voie verte et l'interdiction d'accès à la partie de la plage concernée.

Pour la sécurité de tous et le bon déroulement des opérations de contreminage, il est demandé aux populations de veiller au respect des interdictions temporaires qui seront en vigueur le 2 mars prochain.

Contact Presse :

- Préfecture maritime, bureau de communication régionale 06 82 56 10 78
- Préfecture de l'Hérault, service de la communication 04 67 61 61 25